



COMMISSION DES INFRACTIONS AUX REGLES DE JEU (CIRJ)

Décisions CIRJ du 20 mars 2015 :

NOM	PRENOM	CLUB	DIV.	MATCH	DATE	INFRACTION	DECISION CIRJ
AGOSTINI	Erwan	Strasbourg	U18 EI B	Strasbourg - Viry Chatillon	14/03/15	Incorrection envers officiels (attitude antisportive)	4 matchs dont 2 avec sursis
AQUIN	Samuel	Nice	D1	Nice - Anglet	18/03/15	Incorrection (crachat)	6 matchs dont 3 avec sursis
ARPIN	Baptiste	Viry Chatillon	D3	Viry Chatillon - Besançon	14/03/15	Incorrection envers officiels (attitude antisportive)	1 match ferme
ETEVENOT	Jean Baptiste	Besançon	D3	Viry Chatillon - Besançon	14/03/15	Incorrection envers officiels (attitude antisportive)	4 matchs dont 2 avec sursis
MRNA	Pavel	Mulhouse	D1	Anglet - Mulhouse	15/03/15	Incorrection envers officiels (attitude antisportive)	6 matchs dont 3 avec sursis
NICE		Nice	D1	Nice - Anglet	18/03/15	Incidents spectateurs	Commission disciplinaire de 1ère instance
PAPAUX	Mans	Tours	D1	Nice - Tours	15/03/15	Incorrection envers officiels (attitude antisportive)	1 match ferme
SUZZARINI	Maxime	Anglet	D1	Nice - Anglet	18/03/15	Coup de tête	4 matchs dont 2 avec sursis
VIDAL	Franckie	Besançon	D3	Viry Chatillon - Besançon	14/03/15	Piquage	5 matchs dont 2 avec sursis
VRTEK	Vladislav	La Vanoise	D2	Limoges - Val Vanoise	07/03/15	Dureté excessive	4 matchs dont 2 avec sursis

L'infraction indiquée correspond à la codification IIHF ; la décision prend en compte la nature de la pénalité (MPM ou PMM) et les circonstances de l'infraction.